

## Bientôt de l'énergie verte au massif de la Verrerie

### Néoules D'ici à la fin de l'année, un parc photovoltaïque et ses panneaux solaires occuperont une trentaine d'hectares dans le plus grand respect de l'environnement

Il ne voulait pas d'éoliennes sur sa commune. Pourtant le maire de Néoules, André Guiol, n'a rien contre les énergies renouvelables. Alors pour mettre Néoules au vert et répondre à l'engagement de l'État de produire 23 % d'énergie renouvelable d'ici à 2020, la municipalité a opté pour le solaire.

Le massif de la Verrerie, là où est déjà implanté l'un des plus importants transformateurs électrique d'Europe, est en plein chantier depuis le début de l'été. Et d'ici à la fin de l'année, une ferme photovoltaïque de deux fois quinze hectares devrait être sortie de terre. Avec une capacité de 23 mégawatts - l'équivalent de la production nécessaire à 32 000 habitants -, le parc devrait être opérationnel dès le printemps prochain.

Des convictions

Pour André Guiol, « ça représente quelques

*nuits agitées »* depuis 2009. D'autant que le maire avait des convictions et qu'il n'en a jamais démordu. « *Il fallait que nous ayons le choix de l'emplacement, que le terrain soit à maîtrise communale et que le parc soit entièrement réversible.* » Or, justement, le site sélectionné n'appartient pas, au départ, à la commune, mais au Département. « *Avec le conseil général, nous avons procédé à un échange de terrain à valeur environnementale équivalente.* » Un bon point. Autre inconvénient : le massif est « *fréquenté par des randonneurs, des vététistes...* » qu'il ne fallait pas perturber. Sans parler des chasseurs (*lire par ailleurs*). « *C'est pourquoi, explique le maire, nous avons préféré qu'il y ait deux parties distinctes, séparées par une trouée verte.* »

Quant à l'aspect « réversible » - le béton a été proscrit -, il implique tout simplement que si un terme est mis à l'accord entre la municipalité et la société exploitante, le parc puisse être démonté.

« Agrinerie »

« *C'est prévu dans le contrat.* » Un contrat passé avec « **Akuo** Energy », une entreprise « *dynamique et jeune, qui a pignon sur rue sur les Champs-Élysées* », plastronne André Guiol. Surtout, une société qui pratique l'« agrinerie » (*lire par ailleurs*). Ainsi, des plantes mellifères pousseront au pied des panneaux photovoltaïques « *afin de réimplanter l'abeille de Provence* » et un berger de Garéoult doit venir y faire paître ses bêtes.

Au bout du compte, le maire est « *fier de la qualité de développement du futur parc : je pense que nous avons été responsables dans nos choix* ».

**VIRGINIE RABISSE**